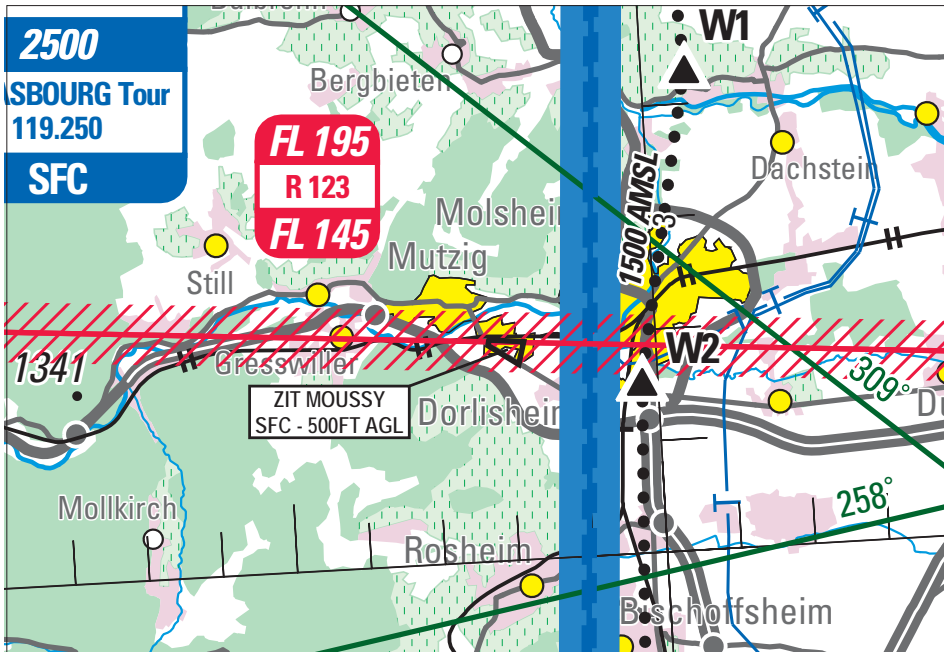


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Moussy (FIR : Reims LFEE)
En vigueur : Du 07 mars au 07 août 2019

Lieu : FIR : Reims LFEE



Extrait carte SIA au 1 / 250 000 Strasbourg édition 2 - 2018

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations défense spécifiques.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
GESTIONNAIRE
NIL
STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue à la CTR Strasbourg 2.
SERVICES RENDUS
NIL

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :

- des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
- des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotés.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

48°31'57.00" N,007°27'42.00" E
48°32'00.00" N,007°27'43.00" E
48°31'58.00" N,007°28'11.00" E
48°31'46.00" N,007°28'06.00" E
48°31'57.00" N,007°27'42.00" E

Limites verticales

SFC / 500FT AGL